

Décision

Générale

colonial

Décision n° 667 06/07/1951

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 juillet 1951

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro
1 août 1951

TEXTE INTÉGRAL

M. Grandier (Jacques), adjoint technique des Travaux Publics des Colonies, est mis à la disposition de M. le Directeur du Port, pour assurer le contrôle des travaux, pendant l'absence de M. l'Ingénieur Malescot, hospitalisé.